

Autorisation parentale d'un mineur en accès loisir adultes 2017-2018

Je soussigné(e) ☐ Mme ☐ M : Tél.:

Détenteur de l'autorité parentale, autorise l'enfant :

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Code postal : Ville :

☐ **Ayant moins de 14 ans, à utiliser les structures d'escalade du CEET. J'ai bien noté qu'il doit impérativement être accompagné d'un adulte qui en sera responsable.**

☐ **Ayant plus de 14 ans, à utiliser les structures d'escalade du CEET accompagné d'un adulte qui en sera responsable. J'atteste que l'enfant est:**

- ☐ Non autonome en escalade (*)
- ☐ Autonome de niveau 1 ou détenteur d'un Passeport FFME Escalade blanc (*), à savoir:
 - Il sait mettre correctement un baudrier
 - Il sait s'encorder en utilisant un nœud de huit tressé avec un nœud d'arrêt
 - Il sait utiliser un système d'assurage pour assurer en moulinette
 - Il sait parer une chute
- ☐ Autonome de niveau 2 ou détenteur d'un Passeport FFME Escalade jaune (*), à savoir:
 - Il sait mettre correctement un baudrier
 - Il sait s'encorder en utilisant un nœud de huit tressé avec un nœud d'arrêt
 - Il sait utiliser un système d'assurage pour assurer en moulinette et en tête
 - Il sait parer une chute
 - Il sait grimper en tête
- ☐ autonome de niveau 3 ou détenteur d'un Passeport FFME Escalade orange (**), à savoir:
 - Il sait grimper en autonomie sur SAE

Sous la responsabilité d'un adulte qui l'accompagne, l'enfant aura accès aux mêmes structures et à la même pratique (moulinette ou en tête) que celles autorisées à l'adulte, selon l'autonomie de ce dernier (cf. règlement intérieur).

- Je déclare posséder une assurance responsabilité civile couvrant la pratique de l'escalade pour mon enfant.
- J'ai pris connaissance du Règlement Intérieur de la salle et m'engage à le respecter et le faire respecter par l'enfant.
- J'atteste que l'enfant possède les conditions physiques nécessaires à la pratique de l'escalade.
- J'autorise, en outre, les responsables du CEET à prendre, en cas d'urgence, les mesures nécessaires à la santé de l'enfant.

À : le / /

Signature du ou des parents ou de l'autorité qualifiée, précédée de la mention «Lu et approuvé»

(*) L'adulte responsable devra être titulaire du passeport orange.

(**) L'adulte responsable ne devra pas être obligatoirement titulaire du passeport orange.